



La lettre des paysans du Cantal

N°165

Décembre 2016

Janvier 2017



Le Loup Auvergnat qui voulait être paysan

Loup ne voulait plus travailler dans un bureau. Un jour, il se dit : « Et si je devenais paysan ? ». Oui, mais quoi faire ? Ici en Auvergne, tout le monde (ou presque) élève des vaches. « Moi, je ne veux pas élever des vaches ! Je veux faire autre chose. » Oui, mais quoi encore ?

S'installer paysan est un parcours du combattant (on parle habituellement de parcours à l'installation). Loup rama pour trouver une idée de production diversifiée et originale. Loup rama pour obtenir son inscription en formation et eu quelques difficultés pour valider son diplôme. Loup rama pour avoir du terrain. Loup rama pour obtenir les aides à l'installation. Loup rama dans ses premières années d'installation à dégager un revenu décent. Loup était heureux de sa nouvelle activité, mais avait besoin de rencontres (et oui, le métier de paysan est prenant et les rencontres se font rares avec les autres loups).

Tant et si bien qu'il se mit en tête de se rendre au Pays Basque. En effet, il avait entendu dire que là-bas des paysans avaient imaginé, il y a 10 ans, de créer un événement qui met en valeur l'agriculture paysanne : LURRAMA (prononcer « Lourama »). Après quelques réunions de préparation avec des paysans auvergnats, il fit ses valises début novembre et partagea avec des Cantalous une place dans un bus qui le conduira à Biarritz.

« Que l'Auvergne est grande » se dit-il. « Il y a plein d'Auvergnats ici » (ils étaient au moins 50). Mais à la première rencontre avec un autochtone, ce fut le choc : « Egun on » s'entendit-il dire. A cet instant, il prit conscience que le Basque n'était pas forcément un cousin de son ami le Porc, mais également une langue bien vivante.

Voilà notre ami Loup parti pour 4 jours qu'il n'oubliera pas. Après une journée de visite de fermes, où il comprit que l'accès au foncier étant très difficile, les paysans locaux développaient différents axes d'exploitation (chez nous dans le Cantal, on appelle ça diversification) : le fromage de brebis, la viande de porc, le piment, la cerise...

Les 3 jours qui suivirent, c'était la grande fête : dans une immense salle où Loup faillit se perdre, il a pu visiter une ferme miniature et se rendre au marché paysan où il retrouva les membres de la délégation auvergnate, région invitée par l'organisateur de LURRAMA. Un grand étal avec fromage, pain, bière, charcuterie, confiture, lentilles et plein d'autres bons produits qui ont fait le voyage. Le soir, c'était la fête ! On mange, on boit, on écoute de la musique dans une super ambiance et sans le moindre débordement. Il y avait un excellent état d'esprit et de grands moments de partage.

« C'est chouette ici » se dit Loup. « Je me fais plein de nouveaux copains : les Basques, mais aussi les Auvergnats ». Car même s'il en connaissait quelques uns avant de partir, il a fait de nouvelles rencontres ... de belles rencontres.

Avant de rentrer chez lui avec une bonne dose d'énergie positive, un échange avec ses nouveaux amis auvergnats laisse à penser qu'une reproduction (non conforme) de cette manifestation pourrait s'organiser en Auvergne.

Nous en avons parlé à Patxi (prononcer « Patchi »). Il nous a fait savoir que d'autres délégations régionales y ont pensé par le passé, mais aucune n'a mis ses souhaits en œuvre. Loup se dit : « Et si l'Auvergne était la première à fédérer suffisamment d'énergies pour un jour entendre dire que LURRAMA s'est exporté ? ».

Merci à Patxi et Bixente, nos amis organisateurs basques, aux 800 bénévoles (oui, vous avez bien lu !) qui ont fait de LURRAMA 2016 une réussite, une manifestation qui a une âme, un réel sens d'harmonie territoriale. Alors ensemble, créons du lien, de la cohérence et de l'amitié... Ainsi tous les Loups sont appelés à ramer ensemble dans le même bateau : à plusieurs, on est plus fort !

Votre dévoué : LOUP (alias Sylvain) - en référence à la série des livres de Loup d'Orianne Lallemand et Eléonore Thuillier.



LES NOUVELLES LOCALES

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Le projet agricole Cantal proposé par la « profession », mais sans la Conf

Acculée par les difficultés que connaissent les agriculteurs du département, la Chambre d'agriculture s'apprête à présenter à la Région un projet agricole soit disant voulu par la profession mais pour lequel évidemment, nous n'avons pas été sollicités.

Le document qui nous a été fourni en session Chambre commence par un état des lieux :

- J'y apprends que **nos paysans sont jeunes et nombreux**. J'avais en tête que le département avait perdu 8500 exploitations en 40 ans et que 45% de nos exploitants allaient prendre la retraite dans les 10 ans à venir (lu dans l'Union il y a quelques jours) !!?

- **L'élevage à l'herbe, les signes de qualité, la production fermière sont des atouts, et l'augmentation de la demande en produits de qualité une opportunité** (ça fait 30 ans qu'on le leur dit mais jusque-là, ils ont toujours favorisé le maïs et les productions industrielles).

Forts de ce constat, ils proposent un projet en 3 axes :

- **créer des emplois agricoles** (alors qu'ils ont fait disparaître plus de 200 fermes par an en moyenne sur 40 ans)

- **développer une production sous identité Cantal pour accroître la valeur ajoutée** (le mot Cantal à lui seul ne donnera pas de valeur ajoutée)

- **accroître la résistance des fermes aux aléas.**

Pour ce qui est de créer de l'emploi, ils espèrent **maintenir une centaine d'installations** à l'année. Ils veulent **multiplier par 2 le nombre d'agriculteurs employeurs, faciliter l'installation sociétaire...** Ils demandent : **la bonification des aides à l'installation, le soutien de la transmission et du portage du foncier**. C'est donc bien l'agrandissement qu'on vise. Pire, pour que cela soit ancré dans le temps, ils demandent également de **soutenir : la promotion du métier dans les écoles, l'animation du territoire par les jeunes** et (cerise sur le gâteau) la **création d'une école de jeunes responsables** (impossible pour la Région de subventionner le syndicat JA mais si ça devient une école de responsables tout est possible).

C'est par l'agrandissement, la concentration de la production et le conditionnement des jeunes qu'ils espèrent - grâce au soutien financier de la région - créer de l'emploi, alors que nous constatons que ces recettes vident nos

campagnes depuis des décennies.

Pour produire sous identité Cantal, ils espèrent un **engagement à 100% dans une démarche « produit à l'herbe de nos montagnes »**. Pour atteindre cet objectif de 100%, je suppose que l'appellation autorisera 80% de maïs dans la ration.

Ils veulent **une augmentation de 25% de la quantité de lait transformée en AOP et une augmentation de 25% du prix du lait AOP ???** Trop trop fort ! On crée la surproduction et on croit faire monter le prix ???

Ils souhaitent **30% d'éleveurs de races rustiques engagés dans une démarche d'amélioration raciale** (je suppose que c'est pour qu'elles soient plus productives et donc moins rustiques), mais aussi **maintenir les porcs et lapins de montagne** (dont je le rappelle le cahier des charges est vide) et **multiplier par 3 le chiffre d'affaire des producteurs fermiers** (ça leur fera une belle jambe ; le chiffre d'affaire, ce n'est pas le bénéfice).

Pour cela ils misent sur **l'optimisation de la production d'herbe et l'amélioration des performances du troupeau, l'amélioration génétique salers/aubrac...** Tout cela ne m'inspire pas confiance. Mais, bonne nouvelle, ils demandent de **développer le séchage en grange...** Oui, mais aussi les **investissements novateurs**. Ça pourrait vouloir dire les robots. Alors, y aura-t-il assez d'argent pour soutenir les 2 ???

Dans cette rubrique je vois aussi **« soutenir la production d'énergie renouvelable, 50% des exploitations engagées dans la production d'énergie renouvelable »**. Où est le lien avec **l'identité Cantal ???** Les champs de panneaux photovoltaïques en font-ils partie ? Rien n'est précisé !!! J'ai le sentiment que ne sachant plus comment avoir des productions agricoles viables, ils misent sur la production d'énergie.

Bien entendu, ils pensent à soutenir les filières longues. Ils veulent : **structurer une offre « herbe » et exporter les productions fermières**. Clairement, leur but est d'augmenter les volumes au détriment de la plus-value captée par le producteur.

Pour améliorer la résistance des exploitations aux aléas, ils ressortent sans le dire la vieille méthode du maïs : **100% des exploitations en autonomie fourragère, créer des ouvrages de stockage d'eau et d'irrigation**. L'autonomie fourragère quand elle est obtenue grâce au maïs fait perdre de l'autonomie « globale » : la culture de maïs génère beaucoup d'achats d'intrants. Mais, ce qui me met en colère, c'est de voir que l'idée de faire des retenues pour l'irrigation est dans un chapitre sur les **« actions à conduire pour l'eau »** où certes ils incluent les points d'abreuvement aménagés

(c'est une très bonne chose), mais faire des retenues pour l'irrigation (de maïs particulièrement) c'est une mesure qui va « contre » l'eau.

Bien sûr il est question aussi de **soutenir la lutte contre les rats taupiers**, sans autres précisions. Je suppose que cela veut dire subventionner la lutte chimique.

Quel dommage dans cette volonté d'amélioration de la résistance aux aléas de ne pas avoir pensé aux arbres, aux haies, aux zones humides...

Une fois encore j'ai le sentiment que sous prétexte de créer de l'emploi, on va orienter l'argent vers les grosses fermes, qu'on va communiquer sur nos prairies mais subventionner bien plus le maïs, parler d'une qualité Cantal sans ce donner un vrai cahier des charges garant de qualité.

Stéphane Malroux

ELEVAGE BIO

Vous avez dit bio ??

70 jours de livraison de lait bio et déjà un contrôle inopiné ! Pas un problème pour moi, j'ai rien à cacher, d'autant plus qu'avec le beau temps, ce 8 décembre, tout le cheptel est dehors ! Rien à redire sur mes pratiques, si ce n'est une mise en garde sur la faiblesse de la litière à l'étable (vide jusqu'à la traite du soir), grilles à lisier obligent...

Et l'attache...

Des animaux qui broutent de fin mars à début décembre des prairies naturelles ne seraient donc pas si bio que ça, parce que 3 ou 4 mois attachés (nourris que au foin en hiver par ailleurs). Soit !

Mais qu'en est-il de ces nouveaux producteurs bio aux bâtiments 5 étoiles, dont les vaches ont accès à la pâture (comme stipulé dans le cahier des charges). Quelques ridicules hectares pour un troupeau démesuré, sur lesquels les vaches ne baisseront jamais la tête (simple parc de promenade herbu) ; sans parler des robots de traite dont on connaît l'influence sur la pratique du pâturage... Le bio et le hors-sol sont donc compatibles et en plein boom ! Et ça ne gêne personne !!

Qui donc va bouger, si ce n'est la conf ?? Vive le robot, la mélangeuse et tout ce qu'on peut y mettre dedans !!! Vous aviez dit bio ?

Jean-Pierre Chassang
Eleveur de vaches laitières à Lorcières (15)

La bio en question

Le développement accéléré de l'agriculture biologique soulève chez bon nombre de producteurs espoirs et inquiétudes. C'est pourquoi la Conf du Cantal organise, début février, une journée d'information sur le marché de la bio et de proposition pour le maintien d'une bio paysanne. Contactez-nous pour en savoir plus (tel : 04.71.43.30.50). Cette journée est ouverte à tous.

Triste réalité de nos AOP

La journée technique du contrôle laitier pour s'adapter à l'évolution du cahier des charges de l'AOP Saint Nectaire, prévue à Marcenat, le 17 octobre, a été annulée, dit-on, parce que le producteur hôte se serait fait piquer... pour non respect du cahier des charges. Il lui avait apparemment échappé que l'ensilage de maïs n'était pas autorisé. Du moins, pas encore !



EVENEMENT

L'effet LURRAMA

Le mois de Novembre est dans mon souvenir habituellement un mois « gris », où les premiers frimas nous forcent à nous préparer à accueillir l'Hiver...qui s'installe ensuite pour de longs mois dans notre Cantal montagnoux. 2016 aura donc été la première année où Novembre naît dans une ambiance bien plus colorée, joyeuse!, avec le bruit des vagues, et dans un tourbillon de bonne humeur – et ça : même quand il ne s'arrête pas de pleuvoir dehors ! C'est que l'effet LURRAMA est passé par là...

Lurrrama c'est le salon de l'agriculture paysanne qui se tient annuellement au Pays Basque, monté de toute pièce par des gens (paysans et citoyens) animés d'un fort élan militant. Depuis un certain temps, il se tient dans la gigantesque Halle Iraty (un espace de 8000m² dédié aux foires et congrès), sur la côte, à Biarritz.

Entre les séances de tonte des brebis, fabrication du beurre et autres concours gastronomiques, petits et grands peuvent chanter et danser avec une variété de groupes, artistes et animateurs associés à l'événement. Il y a évidemment un marché de producteurs avec lesquels on peut discuter des heures de leurs pratiques agricoles ; le tout en dégustant des bonnes choses, et en toute insouciance, tant sur tous les points buvette et restaurants, l'accent est

mis sur une alimentation de qualité, issue de l'agriculture paysanne locale.

Mais, comme je l'ai lu dans un journal du Sud-Ouest (cet événement faisant désormais l'actualité de l'automne dans la région) : « Si Lurrama n'était qu'un salon de l'agriculture paysanne basque, la manifestation n'aurait sans doute pas soufflé [cette année] ses onze bougies. En effet, le rendez-vous va bien plus loin que l'exposition de savoir-faire et de stands de commercialisation de produits estampillés « appellation d'origine protégée ». Lurrama est un état d'esprit et un acte militant : la montagne basque vient montrer à la ville tout ce qu'elle lui apporte au quotidien. » Ainsi c'est aussi un condensé de conférences, projections, débats et autres discussions informelles dans les allées du salon : le thème exploré cette année étant « Quelle agriculture dans mon panier ? ».



En participant au voyage avec mon petitou (2,5 ans) et les quelques cinquante autres paysans et bénévoles auvergnats (membres ou amis de la Confédération Paysanne en Auvergne, ou des associations ARDEAR Auvergne, Cant'ADEAR et Solidarité Paysan) j'ai eu la joie de découvrir un salon très familial, ses gens, et tous les collègues venus en tant qu'invités comme moi !

En arrivant, tout me semblait tellement rodé pour les centaines de bénévoles qui se relayaient jours et nuits dans la Halle Iraty, que j'aurais eu tendance à penser qu'en terre basque tout se passe bien plus facilement qu'ailleurs (dans la joie et la bonne humeur, et depuis toujours!) si les riches échanges avec nos compères basques ne m'avaient pas fait remettre les pieds sur terre : rien n'a été facile pendant les premières années où les après-midis d'hiver ont vu de nombreuses et fastidieuses discussions se terminer dans le doute, avec un sentiment de tourner en rond ; pas facile non

plus de satisfaire la demande lors des salons les premières années, ou de tenir les stands en extérieur pendant deux jours sous une interminable pluie ; encore moins facile de réagir face aux arrêtés préfectoraux interdisant la location de salle à Biarritz initialement.... Tout a été question de persévérance, d'invention de solutions, d'ouverture et d'unité autour d'une même cause : celle de rendre plus visible et accessible une autre agriculture, replacée au centre d'une autre société.

Nous – invités auvergnats – avons eu l'occasion de découvrir des exemples et personnes clés de cette autre agriculture, pendant une journée de visites de fermes, à proximité d'Itxassou : la fabrication de l'Ossau Iraty et la production du piment d'Espelette n'ont plus de secret pour nous ! Les jours suivants, nous avons pu à notre tour faire découvrir nos produits emblématiques, en les vendant sur notre stand au sein du marché de producteurs (confitures en tout genre, lentilles, bière, fromages variés, préparations à base de bœuf Aubrac bio, pain de seigle paysan...) : le rythme était parfois soutenu mais notre délégation bien motivée a su s'organiser pour que chacun puisse tour à tour tenir un bout de stand, profiter des animations, et aller voir du pays pour savourer le séjour.



De mon point de vue de Cantalou adoptive, paysanne mais pas encore tout à fait agricultrice (installation en cours), je n'aurais pas imaginé que c'est en allant au Pays Basque que je revisiterais l'histoire des paysans engagés de mon pays, et celle de ses voisins auvergnats : c'est aussi ça l'aventure

Lurrama ! On se connaît mieux entre nous, en allant découvrir les autres ensemble. Un autre riche enseignement que je tire de cette aventure est que si la recette basque n'est sans doute pas transposable à l'identique dans une autre région, elle donne au moins envie, et permet à une dynamique et quelques idées de germer : celle de créer aussi une fête des alternatives auvergnates, en s'associant plus largement à des partenaires de la vie culturelle de notre territoire; celle aussi de retourner vivre un Lurrama comme bénévole cette fois...

A suivre !
Virginie Raynal



LES NOUVELLES NATIONALES

COMPTES DE L'AGRICULTURE

Urgence pour un droit au revenu des paysans !

La publication des comptes prévisionnels 2016 confirme ce que les paysans savent déjà depuis trop longtemps : leur travail est de moins en moins rémunéré. Le Revenu courant avant impôt (RCAI) de 2015 est en effet inférieur à 7000 € pour 25 % des fermes ! Cette proportion sera clairement en augmentation en 2016 puisque le résultat brut de la branche agricole par paysan est en baisse de 15%. Et, dans le même temps le nombre de paysannes et paysans continue de diminuer. La Commission des comptes a beau invoquer les conséquences d'épisodes climatiques et une prétendue amélioration de la situation dans les secteurs porcins et laitiers, cela ne change pas grand-chose au fond du problème.

Face au constat d'une dégradation constante de la situation économique des paysans et de crises à répétition, le ministère voudrait nous faire avaler la multiplication d'assurances revenu dans la future PAC. En clair, nous faire payer pour avoir de quoi vivre et faire tourner la ferme... Alors que le taux d'endettement atteignait un record (43%) en 2015, cette proposition est inacceptable et démontre un réel mépris de la réalité des paysans. La Confédération paysanne demande que des travaux soient lancés pour la mise en place d'un droit au revenu basé sur une rémunération garantie pour un volume produit, liée au prix de revient, et en interdisant la vente à perte.

Le constat chiffré que nous livre tous les six mois la Commission des comptes de l'agriculture de la nation ne peut continuer à rythmer la dégringolade qui se vit au quotidien sur les fermes sans réelle réaction. Il faut engager un changement de cap de l'agriculture par la transition des systèmes. Les paysannes et paysans sont essentiels à la société et doivent être respectés pour leur travail !

Communiqué du 13/12/2016

INSTALLATION

Sacrifice d'une bonne politique

Le ministère de l'Agriculture, lors du CNIT d'hier, a confirmé la mise en place d'une surprime à l'investissement sur la Dotation jeunes agriculteurs (DJA), telle que la souhaitait le syndicat Jeunes Agriculteurs. Alors que, jusqu'à présent, les modulations soutenaient une agriculture créatrice d'emplois et respectueuse de l'environnement, cette décision donne un signal inacceptable pour la Confédération paysanne, à la fois en direction des nouveaux installés et des régions. Le ministère se décharge en effet sur elles pour choisir leur politique agricole : agroécologique et résiliente ou industrialisée et destructrice. On est bien loin d'une vision d'avenir pour l'agriculture...

Cette nouvelle surprime, issue de l'abandon des prêts bonifiés, est conditionnée à la réalisation d'un niveau d'investissement minimum de 100 000 € dans le projet, et sans limite supérieure ! Le message est donc clair : installation = investissement. En pleine crise, le ministère fait donc le choix de pousser à l'endettement et à l'industrialisation de l'agriculture !

La Confédération paysanne propose de supprimer cette modulation investissement pour consacrer cette nouvelle enveloppe au financement d'une agriculture tournée vers l'emploi et le respect de l'environnement. Le ministère doit agir pour encourager de nombreux nouveaux installés à s'engager dans des démarches qui pourront leur ouvrir des perspectives et qui recréeront des liens sur les territoires entre leur métier et leurs concitoyens !

Communiqué du 18/11/2016

VOLAILLES

Grippe aviaire : le système industriel coupable !

Après l'épisode d'influenza aviaire qui a conduit à la mise en place d'un vide sanitaire et de mesures de biosécurité trop souvent mal transmises, le territoire est désormais atteint par le H5N8, plus virulent et qui provoque une plus forte mortalité des volailles. Alors que les professionnels se mobilisent pour protéger leur élevage et éviter la propagation du virus, les industriels se comportent en irresponsables et méprisent les éleveurs.

Vivadour vient d'en faire la démonstration en livrant aux quatre coins du sud-ouest des canards prêts à gaver issus d'un élevage potentiellement dangereux. Cette « coopérative », qui ne respecte pas ses éleveurs, met aussi en danger tout le secteur en ne pensant qu'à ses bénéfices à court terme. Les pratiques de Vivadour doivent être sanctionnées !

Les éleveurs sont prêts à se mobiliser pour stopper la propagation du virus, à la condition que les mesures soient en adéquation avec les risques réels et les modes d'élevage. Les pouvoirs publics doivent aussi cibler clairement les pratiques dangereuses (transport d'animaux vivants et concentration) et remettre en cause l'hypersegmentation des productions, véritable catalyseur de ces crises sanitaires à répétition. Les filières doivent retrouver de la cohérence, liée à une défense des productions de qualité, pour permettre à des paysans nombreux de vivre de l'élevage de volailles.

Communiqué de presse, 07/12/2016

Les normes de biosécurité à la portée des producteurs fermiers

Face à la grippe aviaire, les normes sanitaires pesant sur les éleveurs de volailles se sont alourdies, incluant notamment l'obligation de suivre une formation en bio-sécurité pour chacun d'entre eux.

La Conf du Cantal saisit l'occasion pour proposer cette formation, particulièrement à l'attention des éleveurs fermiers afin d'envisager des solutions adaptées à leur structure pour répondre aux nouvelles normes de bio-sécurité (sas, bande unique...).

Formation « Plan de bio-sécurité en élevage de volailles »

Aurillac, Mardi 10 janvier 2017, de 9h à 17h

Inscriptions et renseignements : 04.71.43.30.50

(en cas d'absence, veuillez laisser un message sur le répondeur)



LAIT

La crise continue, la Conf aussi !

Depuis leurs bureaux parisiens, le monde agricole et le gouvernement se félicitent de la remontée des prix comme si la crise était derrière nous pour quelques centimes en plus. Mais la réalité est toute autre. On est toujours à moins de 0,30 € le litre, bien loin d'un prix qui couvre les coûts de production, fait vivre les paysans, et permet de remonter la pente de cette crise qui n'en finit plus ! Entre un plan d'urgence qui peine à être appliqué et un fonctionnement de la filière qui n'a pas été revu pour assurer un avenir aux paysans, peut-on réellement croire que cette crise touche à sa fin ? Que veut-on dire aux producteurs, qu'il faut investir encore, et s'endetter toujours ?

La Confédération paysanne poursuit donc sa mobilisation. Le jeudi 24 novembre, partout en France, de nouvelles plaintes ont été déposées contre les laiteries pour extorsion : **puisque les entreprises payent en dessous des coûts de production tout en continuant à faire des bénéfices considérables, le délit est clairement identifiable.** Les pouvoirs publics doivent aussi refuser l'abandon des producteurs à la seule loi du marché, en mettant en place des mécanismes de maîtrise de la production.

LOUP

La tension monte

Alors que des attaques de loup se multiplient aux portes du Cantal (même si l'ONCSF s'avère peu enclin à le reconnaître), la tension est encore montée d'un cran en Aveyron

Le 29 novembre, une centaine d'éleveurs du Larzac et de Lozère s'est ainsi rendue à la sous-préfecture de Millau pour demander au préfet de prendre des mesures contre le loup : «En quinze jours, un loup de passage sur le Larzac a fait au moins trente-six victimes, a souligné Laurent Reversat, co-porte-parole de la Conf de l'Aveyron. Les éleveurs sont traumatisés et il y a un risque important de déséquilibre de notre espace rural. C'est pour cela que nous réclamons de connaître les résultats du rapport réalisé par l'ONCFS dans les 24 heures qui suivent chaque attaque, ainsi que la sortie de la France de la convention de Berne, car le loup n'est pas une espèce en danger.»

«Nous avons indiqué au sous-préfet qu'il y avait une urgence à protéger les éleveurs et les troupeaux et qu'elle nécessitait d'aller au-delà du plan loup, soit en augmentant le quota d'individus prélevés, car il est deux fois moins important que le taux d'accroissement officiel de la population, soit en demandant au gouvernement de prendre ses responsabilités et d'outrepasser la loi pour mettre fin à une situation des plus clivantes», a-t-il ajouté.

Bien que protégé par la convention de Berne, canis lupus a fait l'objet d'une campagne de «prélèvement» autorisant l'abattage de trente-six individus. Un total déjà atteint à l'heure actuelle et qui interdit tout nouveau tir légal avant le 30 juin 2017.

Source : La Dépêche, 30/11/16



MOBILISATION

CETA : un sursis à saisir

Suite à une bataille entre groupes parlementaires au parlement européen : essentiellement socialiste (S&D) et droite (PPE) d'un côté et Verts/ALE et Gauche unitaire européenne (GUE) de l'autre, le vote du CETA a été reporté et d'autres commissions du parlement européen que celle du commerce pourront donner leur avis sur le projet d'accord de libre-échange entre l'Europe et le Canada.

Le nouveau calendrier prévoit un vote au Parlement européen en plénière, le 1 ou 2 février. D'ici là, différentes commissions prendront position : commerce international, emploi, environnement, transports... Nous avons donc un peu plus de temps pour nous mobiliser et convaincre les députés européens qui sont en majorité favorables au CETA : des rendez-vous seront pris, des manifestations organisées et chacun peut interpeller son euro-député en ligne : <https://www.collectifstoptafta.org/actu/article/faites-le-ceta-check>

Il est essentiel de se mobiliser maintenant car il sera très difficile de bloquer le traité au niveau du vote dans les parlements nationaux. De plus, le traité sera mis en œuvre de manière provisoire à partir de mars 2017 s'il est adopté au niveau du parlement européen.

RETRAITES

Appel à la solidarité nationale

Le candidat Hollande avait annoncé que, s'il était élu, il organiserait une conférence annuelle sur les retraites agricoles. Il y en aura au moins eu une dans ce mandat, à laquelle les ministres concernés n'ont même pas daigné faire acte de présence ! Mais il y a la forme, et le fond. On le sait, la situation est catastrophique en métropole, et dramatique dans les DOM. François Hollande s'était engagé à faire financer l'augmentation des retraites à 75% du SMIC (atteint pour 250 000 retraités avec carrière complète) par la solidarité nationale. A l'issue de cette conférence, il semble que le ministère aille dans ce sens puisqu'il est envisagé une augmentation de la Retraite Complémentaire Obligatoire (RCO) plus limitée que les 2% du scénario initial, et le reste financé par la solidarité nationale.

Avec 1,5 millions de retraités pour moins de 500 000 actifs, il était en effet impensable de faire peser le poids de l'amélioration des retraites agricoles seulement sur le secteur où les revenus sont, pour beaucoup, extrêmement faibles. Cette énième réforme rappelle surtout la nécessité d'une réforme structurelle qui garantisse, dans la durée, un niveau de retraites décent pour rendre justice aux anciens qui ont contribué toute leur carrière à nourrir leurs concitoyens et à faire vivre les territoires.



DOSSIER Campagne agriculture et alimentation

La Confédération paysanne du Cantal a choisi de relayer fortement la campagne nationale pour l'accès de tous à une alimentation de qualité. C'est que le destin des consommateurs et des paysans sont liés. Nous devons trouver des solutions ensemble.

Une alimentation standardisée de moins en moins « chère »

Ces 60 dernières années, la part de la valeur de l'alimentation dans le budget des ménages est passée de 24 à 12% alors que la part des dépenses contraintes, principalement de logement, est passée de 19 à 33%. Le budget alimentaire est devenu une variable d'ajustement.

Alors que le lien entre paysans et alimentation était auparavant évident, on connaît aujourd'hui surtout la marque des produits et le nom du supermarché. On observe d'ailleurs une réorientation des achats alimentaires vers des produits transformés. L'agro-industrie et la distribution ont pris le pas sur l'agriculture, créant une rupture entre les paysans et le reste de la société.

Cette déconnexion avec l'origine du produit a permis de faire de la recherche du coût le plus bas possible une évidence. Un magasin discount peut ainsi affirmer qu'il propose « le vrai prix des bonnes choses », sans que cela n'interroge sur la qualité du produit ni sur la rémunération des paysans, désormais trop éloignées de l'acte de consommation. Certes les interrogations sur l'alimentation industrialisée et standardisée grandissent, mais elles ne remettent que marginalement en cause la réalité des achats alimentaires.

De plus, comme pour l'agriculture, le désengagement public de ces questions permet à l'agro-industrie et à la distribution de dicter l'alimentation de tous par une organisation de normes et un marketing qui font des produits standardisés et industrialisés le cœur de l'alimentation.

Consom'action et pratiques paysannes, des réponses nécessaires mais insuffisantes

Nombreux sont ceux qui s'organisent de façon alternative pour produire et consommer autrement : circuits courts, agriculture biologique... Cependant, l'accès à ces produits reste limité à une catégorie de la population favorisée économiquement, socialement et/ou géographiquement. Nous ne pouvons accepter un système mettant en avant

8

une agriculture et une alimentation à deux vitesses, dans

lequel le consommateur « aurait le choix » alors que tout est fait pour que la baisse du budget alimentaire soutienne le fonctionnement de la société de consommation.

On ne peut malheureusement que constater que ces démarches finiront par atteindre leurs limites, comme certains exemples locaux l'ont déjà montré : sur-offre en circuits courts ou en produits de qualité entraînant la sortie du métier de certains paysans, risques d'industrialisation de la production biologique et des circuits courts. Dépasser ces initiatives est indispensable pour remettre en cause l'ordre agroalimentaire.

Pour une démocratie alimentaire

La Confédération paysanne, avec la Fadem (fédération des adear), a développé la démarche d'agriculture paysanne, composante agricole d'un modèle de société juste, respectueux des Hommes et de l'environnement, pourvoyeur d'emplois locaux. Elle ne peut se généraliser qu'avec la réalisation du projet de souveraineté alimentaire, c'est-à-dire par l'expression la plus démocratique possible des besoins alimentaires de la société.

L'ensemble de la société doit donc se retrouver pour penser des politiques qui permettent aux paysans de vivre d'un métier valorisant, et à tous d'accéder à une alimentation de qualité. Avançons vers la mise en œuvre d'une démocratie alimentaire ! Ce n'est qu'à cette condition qu'il pourrait être possible de contrer le lobbying actif de l'agro-industrie pour obtenir, enfin, des politiques agricoles et alimentaires cohérentes avec l'intérêt général !



Une table-ronde à Aurillac pour boucler cette première étape de la campagne Alimentation, vendredi 9 décembre, avec nos partenaires de la Cant'adear, la Biocoop d'Aurillac et Terre de Liens. Après quelques échanges avec les 4 intervenants (Biocoop, Sodexo, Secours catholique et un artisan boulanger), les citoyens se sont emparés de la question de l'accès de tous à une alimentation de qualité, produite par des paysans nombreux.



Un grand moment de démocratie participative et de convivialité. Prochaine échéance : les Assises de l'Alimentation et de l'Agriculture, en janvier, où une synthèse des propositions des départements sera faite afin de porter ces revendications devant les candidats aux élections présidentielles et législatives.

AGRICULTURE PAYSANNE

Défendre ensemble une alimentation et une agriculture de qualité.

La Conf, c'est génial!!!!

On s'était quitté avec le dernier article de notre journal dans lequel j'abordais la réflexion autour de l'agriculture et des politiques alimentaires. La journée du 24 septembre avait permis de tracer les premiers constats et d'envisager des actions, démontrant ainsi que notre agriculture paysanne n'a jamais été aussi juste et aussi justifiée.

Et puis j'étais repartie, portée par de nouveaux projets mais avec l'impression d'être une goutte d'eau dans l'océan, tellement le changement espéré est gigantesque.

Et puis il y a eu Lurrama..... Et Là, c'est une autre dimension, il faut le vivre et, vous me croirez ou pas, ça donne des ailes.....

Bon c'est vrai, ça change pas la face du monde, et au retour chez nous, c'était pareil. Enfin, je ne sentais pas vraiment que l'agriculture paysanne était dans les « hit-parades ».

Et puis, à la Conf on ne s'arrête jamais de penser et d'agir, donc il faut rebondir.

Et puis, Marie Astier est arrivée. Enfin, avant ça, il a fallu un peu peiner et mettre les énergies en commun pour trouver des lieux et un public. Le timing était serré. Je nous vois arpenter les rues de St Flour, entrer dans les boulangeries, elle posait des questions, directes, elle savait... De là, direction le CFPPA de St Flour où le groupe des BPREA nous attendait.

Premier contact avec le milieu agricole, première satisfac-

tion. A travers son métier de journaliste sur le site d'information Reporterre et sa curiosité de mieux connaître notre alimentation, Marie Astier s'est penchée sur la question du pain et a écrit un ouvrage : « quel pain voulons-nous? ». Elle nous a présenté son cheminement, nous a éclairé sur les farines, le travail des boulangers et, derrière tout ça, le mode de culture et une fois de plus la mainmise de l'agro-industrie.

Et puis, vint le moment de la dégustation des pains, et il y a eu le pain de Nadine, une mère de famille passionnée qui a fait l'école de boulangerie à Aurillac et dont le rêve est de faire les marchés. Elle utilise la farine des Coopains bios (coopérative de paysans de la Châtaigneraie cantalienne qui produisent de la farine de blé, seigle et sarrasin, à partir de leurs cultures). La Conf, c'est aussi des rencontres, être à l'écoute, trouver des solutions dans nos réseaux.

Cet esprit d'échange et cette volonté d'avancer, on la retrouve avec Valérie, de la librairie La Cité du Vent, qui nous avait aménagé un espace et fort bien accueillis pour aussi semer des graines devant un autre public, des citoyens, avides de savoir et de partager.

Et puis, il y a eu le ciné-débat ce jeudi, autour du film Food Coop, qui nous a montré que depuis 1973 aux Etats-Unis un supermarché coopératif fonctionne : chacun des 16000 membres travaille bénévolement 3 heures par mois au magasin moyennant quoi ils ont accès à des produits bio ou de qualité, à des prix abordables.

Lors des échanges avec Virginie (Cant'ADEAR), Marian (Maraîcher en Agriculture Biologique), Julien (SEL Florain) et moi-même, dans la salle où paysans et consommateurs s'étaient réunis, on sent que quelque chose se passe. Nous vivons un tournant. L'agriculture paysanne est juste et justifiée.



CANT'ADEAR

Renseignements : 09 61 27 39 06
cantadear@orange.fr

NOS FORMATIONS

Bien vivre le travail en collectif – 26/27 ou 28/29 janvier (Aurillac)

Vous vous installez à plusieurs sur une même ferme ou vous partagez des projets avec d'autres (magasins de producteurs, outils de transformation...), soyez en mesure de mener à bien un projet collectif dans de bonnes conditions humaines : identifier ses motivations individuelles et ses motivations pour la dimension collective ; structurer l'organisation de son groupe et améliorer la communication entre ses membres.

Intervenante : Hélène Gaudon, accompagnatrice de dynamiques collectives

Les plantes pour soigner les plantes – 15 et 16 février 2017 (lieu à définir)

Objectif : apprendre à préparer soi-même des préparations naturelles pour le soin des plantes (insecticides, fongicides, stimulantes...). stratégie de défense du végétal et ravageur, séchage des plantes selon leur particularité, préparations et pulvérisations, couvertures de sol... de la reconnaissance sur le terrain à la réalisation des différentes préparations végétales.

Intervenant : Eric Petiot, paysagiste-formateur

Anticiper la transmission de sa ferme – 5 jours répartis entre le 8 mars et le 27 avril 2017 (Mauris)

Vous êtes à quelques années de la retraite ? Que vous ayez un repreneur identifié ou non, cette formation vise à vous apporter les éléments nécessaires pour vivre la transmission de votre ferme de façon sereine, sur le plan économique mais aussi (et surtout) humain, en vous permettant :

- d'identifier et de mieux appréhender vos enjeux personnels dans la transmission de votre ferme, ainsi que les enjeux humains de la relation avec le.s repreneur.s ;
- de formaliser et structurer votre projet de transmission et d'élaborer votre plan d'action : projet de retraite et transmission du patrimoine, estimer la valeur économique de son exploitation, appréhender les notions de fiscalité.

Intervenants : cabinet Autrement Dit ; MSA ; CER ; AFOCG ; Cant'Adear.

Chiffrer son projet d'installation ou de diversification – 23 et 30 mars 2017 (Aurillac)

- Acquérez les méthodes pour bâtir un plan de financement et un budget prévisionnel
- Esquissez le chiffrage de votre propre projet pour en évaluer la viabilité économique.

Intervenante : Estelle Vicard, AFOCG de Haute-Loire

GAGNER EN AUTONOMIE

Un groupe d'éleveurs du secteur de Saint-Flour échange pour gagner en autonomie

Dans l'objectif d'accompagner le développement de l'autonomie des fermes, la Cant'ADEAR organise des formations. Au-delà de ces temps de transmission de connaissances techniques, l'association cherche surtout à promouvoir l'échange de pratiques et de savoirs directement entre paysans. C'est dans cette démarche qu'un groupe d'éleveurs situés dans le bassin de Saint-Flour s'est formé il y a quelques années avec l'envie de réfléchir collectivement à une meilleure valorisation de l'herbe pour une plus grande autonomie fourragère.

Avec le temps, les thèmes d'échanges se sont élargis autour, par exemple, de pratiques vétérinaires alternatives (phytothérapie, ostéopathie, homéopathie, etc.) et de la valorisation des milieux semi-naturels (landes, zones humides, bois). Le groupe s'est étoffé et il réunit une dizaine d'éleveurs allaitants et laitiers en ovins, caprins et bovins, ainsi que la ferme du lycée agricole de Saint-Flour.

Aujourd'hui, ils ont envie d'aller plus loin et souhaitent mieux comprendre le lien entre leurs pratiques et la qualité de la viande et du lait. Le groupe a d'ailleurs été reconnu Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) en 2016 par l'Etat pour sa démarche globale de valorisation des ressources locales et de recherche d'autonomie. Cette reconnaissance a pu être possible grâce à l'accompagnement de la Cant'ADEAR, qui anime le collectif.

«Chaque membre du groupe progresse à son rythme et la richesse du collectif est de pouvoir compter sur l'expérience des uns et des autres pour comprendre ce que l'on peut améliorer chez soi. Nous visitons nos fermes et échangeons sur nos modes d'élevage. De temps en temps, nous sommes accompagnés par un «expert» qui mêle théorie et pratique pour nous aider à progresser. J'ai par exemple mis en place le pâturage tournant avec quelques inquiétudes en 2015 mais les encouragements des autres éleveurs et quelques conseils m'ont aidée à tester la mise en place de paddocks. Les résultats sur l'état des animaux et la durée de pâturage sont très satisfaisants. J'arrive à ne plus acheter d'aliments pour nourrir mon troupeau d'Aubrac. Je commercialise en vente directe des brouards dont l'alimentation est 100% à base d'herbe. Je réduis mes charges et je recherche la meilleure qualité possible pour satisfaire mes clients.», témoigne Sylvie Jouve, éleveuse à Loubaresse, membre du groupe.

Toute personne intéressée pour en savoir plus sur les groupes d'échanges animés par la Cant'ADEAR et qui voudrait rejoindre les activités du «groupe d'éleveurs du secteur de Saint-Flour» peut prendre contact avec nous.



FONCIER

Dans un souci de transparence et pour faciliter l'accès au foncier, la Confédération Paysanne du Cantal fait le choix de publier régulièrement les terres à vendre et les terres qui se libèrent et qui font l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter.

Nous publions ici **la liste la plus récente** des demandes d'autorisation d'exploiter et les notifications les plus récentes de la SAFER, au-delà d'un demi hectare, sans fermier en place (Fonds libres).

Si l'une des terres vous intéresse, contactez la SAFER le plus vite possible.

TERRES A VENDRE

Susceptibles d'être préemptées par la SAFER

Commune	Surface (ha)	Date notification	N° de notification	Bât.
Trizac	2,78	02/12/16	NO 15 16 2817 01	
Arnac	6,25	01/12/16	NO 15 16 2816 01	
Arnac	1,69	01/12/16	NO 15 16 2815 01	
Carlat	1,85	30/11/16	NO 15 16 2802 01	X
Thiézac	3,4	29/11/16	NO 15 16 2797 01	
Champs/T.	1,54	29/11/16	NO 15 16 2793 01	X
Collandres	3,12	29/11/16	NO 15 16 2791 01	

A partir de la date de notification, vous disposez d'un mois pour signaler votre intérêt à la SAFER afin qu'elle puisse entamer une procédure de préemption.

Retrouvez l'ensemble des notifications de vente actualisées : <http://cantal.confederationpaysanne.fr>



Confédération
Paysanne



Cant'ADEAR
Pour une Agriculture Paysanne

Bulletin d'adhésion 2016

Abonnement seul : 30 €, 6 numéros par an (parution de 12 pages, tous les 2 mois). **NOUVEAU ! 15€ pour les porteurs de projet.** Chèque à l'ordre de la Confédération Paysanne

Adhésion Confédération Paysanne : 80 à 100 € en fonction de vos moyens, 30€ pour les cotisants solidaires, 60€ pour les retraités, 15€ pour les porteurs de projet. L'abonnement est inclus.

Adhésion Cant'ADEAR : 15€. Chèque à l'ordre de Cant'ADEAR.

NOM-PRENOM : _____

ADRESSE :

TEL :

Adresse e-mail :

PRODUCTION :

A renvoyer à : Confédération Paysanne, 8 place de la Paix,
15000 Aurillac

Je souhaite recevoir le journal seulement par mail

DEMANDES D'AUTORISATION D'EXPLOITER

(CDOA 09/12/16)

Si vous connaissez des personnes qui souhaitent s'installer ou des petites exploitations qui pourraient se porter candidates, les demandes d'autorisation d'exploiter concurrentes doivent être déposées auprès de la DDT dans un délai de 3 mois à compter de la date d'enregistrement initiale. Les références (N°AE ou N° Notification) doivent être impérativement signalées dans le dossier concurrent.

N° AE	Commune	Surface (ha)	Bât
AE 16 0159	Molèdes	5,44	
AE 16 0308	Ydes	16,97	
AE 16 0387	Brezons	80,3	
AE 16 0401	Lavigerie	10,77	
AE 16 0402	Paulhac	1,7	
AE 16 0421	Saignes	10,04	
AE 16 0422	Cussac et Neuvéglise	20,19	
AE 16 0423	Trizac	11,17	
AE 16 0425	Cassaniouze	45,36	
AE 16 0426	Calvinet	12,82	
AE 16 0427	Paulhenc, Pierrefort, St Martin s V.	101,45	
AE 16 0428	Auriac l'Eglise	8,29	
AE 16 0429	Prunet	5,42	
AE 16 0431	Sénezeergues	113,58	
AE 16 0432	Tiviers	1,02	
AE 16 0433	Drugeac	0,68	
AE 16 0434	Charterelle	11,34	
AE 16 0435	Montboudif	9,15	
AE 16 0437	Allanche	22,58	
AE 16 0438	St Pierre, Champagnac	92,11	
AE 16 0439	Pers, St Gérons	10,96	
AE 16 0441	St Mary le Plain	36,33	
AE 16 0442	Maurus	1,19	
AE 16 0445	Montsalvy	1,21	





PETITES ANNONCES

Cherche/vend matériel

Eleveur bio cherche faucheuse-autochargeuse, 12m3 grand maximum, bon état, pour valoriser ma luzerne en affouragement en vert, faire offre. 06.76.21.89.45

Recherche tracteur cabine avec chargeur 60 70 cv secteur de saint flour. 06 50 00 44 96

A vendre dans 63, cause retraite, machine à traire chèvres sur quai de traite (12x2) ligne basse 8 postes (4x2), terminal avec pompe de reprise, pulsation électro, lavage auto, pompe à vide et moteur + 24 places (4x 6) (cornadis autobloquants) le tous en très bon état, facile à démonter et remonter, prix à débattre. chevrie-de-la-roche@orange.fr - 04 73 72 26 41

Terres à reprendre

Appel à candidature pour l'installation d'une activité en maraîchage ou autres productions diversifiées (Quézac). La commune de Quézac met à disposition jusqu'à 5 ha de terres pour une installation en maraîchage ou autres productions diversifiées (petits fruits, arbres fruitiers...). Pratiques agroécologiques souhaitées. Terrain bien exposé, disposant d'une retenue d'eau pour l'irrigation.

Location des terres auprès de la municipalité. Possibilité de construction d'un bâtiment de stockage par la commune (modalités à définir). Possibilité de logement à proximité.

Pour 1 ou plusieurs porteurs de projet, sur la même activité ou en activités complémentaires. Terres disponibles dès maintenant ; mise en place du projet courant 2017. Période de test possible (modalités à travailler avec la commune et la Cant'Adear). Contact : 06 43 26 38 24 - cantadear@orange.fr

Haute-Loire - 12 ha de terres agricoles à vendre en 3 îlots proches clôturés (2 ou 3 rangs de fils barbelés) dont 5 ha labourables, sol de type volcanique de bonne qualité, flore prairiale intéressante, idéal pour ovins ou caprins, pas de bâtiments ni de maison d'habitation, possibilité de construction sur 1 îlot sur une surface de 4000 m2 bien

exposés avec joli point de vue. 830m d'altitude au lieu-dit Pradelles 43450 Blesle. Contact : Pascal LEMAIRE 06 70 63 66 16 - f.p.lemaire@orange.fr

Exploitation laitière en Agriculture Biologique à transmettre - Espalem (43) (650 mètres d'altitude). Exploitation de 60 ha, 30 vaches laitières de race Montbéliarde et Abondance avec transformation fromagère et vente directe. Stabulation libre sur paille de 42 places, bâtiment photovoltaïque de stockage, fromagerie aux normes, matériel en CUMA. Ouvert à toutes propositions de développement et/ou de diversification. Accompagnement et stage de parrainage faisable. Possibilité de libérer un gîte pour habitation. Contact : Elisabeth Douix 06 72 25 80 26

Recherche terres

Matthieu, récoltant de sève de bouleau depuis 3ans, recherche achat ou location de 5 à 10 ha de forêt de bouleau, secteur Margeride, pour continuer son activité. Matthieu 04-63-78-01-Mail: bouleaudemargeride@orange.fr

Cherche associés.es

Création d'une oasis paysanne dans le Cantal (Brezons) avec partage des valeurs d'autonomie, de relation humaine et d'écologie. Ferme vivrière en activité depuis 17 ans, environ 20 ha avec sources, bois, dans un lieu en pleine nature dans les montagnes du Cantal : bâtiments, cultures, troupeaux (vaches, chèvres, brebis, abeille, poulailler). Recherche d'alliés pour continuer le projet et améliorer les outils de vie déjà en place (la ferme vivrière dans son ensemble) sur la partie élevage en particulier. Contact : Véronique - laptiteferme@gmail.com, 04 71 73 44 15 - lalainedenosmoutons.unblog.fr

Lot - Ferme cherche un(e) associé(e) : Actuellement 2 associés dans l'EARL Les Gourmandines (Sousceyrac). 42 ha dans le Ségala en agriculture biologique depuis 2000.

Production : 2500 poulets + œufs + 20 veaux limousins. Vente directe au marché de Figeac, Tulle et Saint-Céré et vente en magasins biologiques. Nous recherchons un ou une associé(e).

Contact : Jean-François Larribe au 06 28 25 62 04 ou email : les.gourmandines@gmail.com

Commercialisation

Recherche producteurs pour marché

Le Syndicat d'initiative de Grand Vabre (Aveyron, proche de Conques) organise depuis plus de 20 ans un marché le dimanche matin en juillet-août. Nous sommes à la recherche d'exposants. Emplacement gratuit. Informations : Alain Tovar, Syndicat d'Initiative de Grand Vabre - 06 89 12 99 13 - tourisme@grand-vabre.fr

Directeur de la publication
Michel Lacoste

Maquette du journal
Anaïs Vettoretti
sous la direction de
M. Comté
BTS Design Graphique
2014-2015
Lycée St Géraud

